

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 17 DÉCEMBRE 2019 À 18 HEURES 30

N° DEL2019_201 : APPEL À CANDIDATURE RÉGIONAL DE L'ADEME : MISE EN
PLACE D'UN SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 17 décembre 2019 à 18 heures 30 en séance publique, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Francis SALABERT

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Dominique SANCHEZ, Dominique MAS, Odile LACAZE, Robert GAUTHIER, Muriel ROQUES-ETIENNE, Sarah LAURENS, Michel FRANQUES, Bruno LAILHEUGUE, Jean-Michel BOUAT, Steve JACKSON, Michèle BARRAU-SARTRES, Enrico SPATARO, Delphine DESHAIES-GALINIE, Christian CHAMAYOU, Francis SALABERT, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Hélène MALAQUIN, Michel TREBOSC, Michel MARTY, Céline TAFELSKI, Jean-François ROCHEDREUX, Marie-Louise AT, Pascal PRAGNERE, Laurence PUJOL, Joëlle VILLENEUVE, Agnès BRU, Louis BARRET, Yves CHAPRON, Jean ESQUERRE

Membres présents non votants :
Messieurs Philippe GRANIER, Philippe MARAVAL

Membres excusés : Mesdames, messieurs,
Emmanuelle PIERRY (pouvoir à Francis SALABERT), Naïma MARENGO (pouvoir à Jean-Michel BOUAT), Sylvie BASCOUL-VIALARD (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Geneviève PEREZ (pouvoir à Marie-Louise AT), Patrick BETEILLE (pouvoir à Steve JACKSON), Najat DELPEYRAT (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Claude JULIEN (pouvoir à Christian CHAMAYOU), Bruno CRUSEL (pouvoir à Louis BARRET), Catherine BIAU (pouvoir à Dominique MAS)

Votants : 41

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 17 DÉCEMBRE 2019

N° DEL2019_201 : APPEL À CANDIDATURE RÉGIONAL DE L'ADEME : MISE EN PLACE D'UN SERVICE DE CONSEIL EN ÉNERGIE PARTAGÉE

Pilote : Direction Générale des Services

Monsieur Jean-François ROCHEDREUX, rapporteur,

Le contrat de transition écologique du Grand Albigeois comprend 4 orientations stratégiques dont notamment la maîtrise des consommations énergétiques.

Plusieurs actions ont été identifiées dans ce cadre dont le recrutement d'un conseiller pour animer une mission de service de conseil en énergie partagé.

Un appel à candidature régional de l'ADEME est en cours pour la mise en place de ce service de Conseil en Energie Partagé. Cet appel à candidature permet de bénéficier d'une aide forfaitaire maximum de 24 000 euros sur 3 ans par équivalent temps plein (ETP) technique et d'un montant de 10 000 euros pour l'acquisition de matériels.

Le service de conseil en énergie partagé consiste à « proposer un conseil personnalisé aux communes de moins de 10 000 habitants afin de leur permettre de faire des choix pertinents en matière d'énergie sur leur patrimoine (bâtiments, éclairage des voiries et véhicules de services) et de les accompagner dans toutes les démarches touchant à la gestion des consommations d'eau ou d'énergies.

15 communes de notre territoire peuvent bénéficier de ce service.

L'ADEME précise qu'un conseiller en énergie est en capacité de réaliser un bilan énergétique global pour une trentaine de patrimoines de petites ou moyennes communes en trois ans.

Le conseiller énergie pourrait donc intervenir sur les missions du service de conseil en énergie partagé mais également en accompagnement de la maîtrise des consommations énergétiques au sein de l'agglomération (ex : éclairage public...) et en conseil en énergie auprès des habitants du grand albigeois.

Il est proposé au conseil communautaire de répondre à l'appel à candidature régional lancé par l'ADEME pour la mise en place d'un service de Conseil en Energie Partagé en étendant les missions du conseiller énergie à l'accompagnement de la maîtrise des consommations énergétiques au sein de l'agglomération et au conseil auprès des ménages du Grand Albigeois pour la rénovation énergétique de leur logement.

Le plan de financement prévisionnel du conseiller est le suivant

Dépenses sur trois ans	Recettes
Charges de personnel : 150 000 € Acquisition de matériel et équipements de communication : 10 000 €	Ademe : $24\,000 \times 3 = 72\,000 + 10\,000$ soit total ADEME : 82 000 € Agglomération : 78 000 €
Total : 160 000 €	Total : 160 000 €

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU les statuts de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le contrat de transition écologique conclu par la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'appel à candidatures régional de l'ADEME pour la mise en place d'un service de Conseil en Énergie Partagé,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 3 décembre 2019,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE la mise en œuvre d'un service de conseil en Energie Partagé pour les 15 communes de l'Agglomération de moins de 10 000 habitants

DÉCIDE de répondre à l'appel à candidatures régional de l'ADEME pour la mise en place d'un service de Conseil en Energie Partagé

APPROUVE le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses sur trois ans	Recettes
Charges de personnel : 150 000 € Acquisition de matériel et équipements de communication : 10 000 €	Ademe : $24\,000 \times 3 = 72\,000 + 10\,000$ soit total ADEME : 82 000 € Agglomération : 78 000 €
Total : 160 000 €	Total : 160 000 €

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à engager toutes les démarches nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour extrait conforme,
Fait le 17 décembre 2019,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL